

Je tenais à commencer cet éditorial en remerciant sincèrement deux généreux donateurs :

Une habitante de BAIS, Angèle REUZÉ, qui a souhaité léguer ses biens à la commune où elle a toujours résidé. Après un don de 100 000 € en 2014, nous recevons aujourd'hui un legs d'une valeur de 300 000 €. Cette personne vivait modestement et a souhaité en faire profiter le plus grand nombre, nous devons en faire bon usage.

En 2018, l'Abbé Joseph RUBEILLON, originaire de BAIS, avait également fait don de sa maison située rue de l'Écu.



À l'écriture de ces quelques mots, nous vivons une période inédite dans un contexte politique incertain. Chacun d'entre nous doit se prononcer librement pour sa vision de l'avenir.

Depuis 10 ans en 2014, vous m'avez élue maire. Devenir maire n'était pas un objectif personnel et encore moins politique. Mon souhait s'appuyait sur des convictions fortes partagées avec les élus de la majorité que nous avons essayé de mettre en œuvre :

- ✓ Embellir la ville pour rendre les habitants fiers de leur commune et créer une dynamique pour favoriser l'activité de nos commerces,
- ✓ Investir dans de nouveaux équipements permettant aux associations d'accueillir leurs adhérents dans de bonnes conditions,
- ✓ Favoriser la petite enfance et la jeunesse par la création de la micro-crèche et du Pôle Enfance.

En parallèle de ces actions concrètes, les réflexions se poursuivent sur l'avenir de certains bâtiments, en particulier l'ancien patronage.

Nous avons eu le plaisir, en ce mois de juin, de nous rencontrer lors de nombreuses manifestations, je remercie l'investissement des organisateurs.

Je vous souhaite un très bel été.

Le Maire  
Nathalie CLOUET